

Article

Keftiou = Crète? Objections préliminaires
Vandersleyen, Claude
in: Göttinger Miszellen : Beiträge zur ägyptologischen
Diskussion | Göttinger Miszellen : Beiträge zur
ägyptologischen Diskussion - 188 | Notizen zur Literatur
4 Page(s) (109 - 112)



Nutzungsbedingungen

DigiZeitschriften e.V. gewährt ein nicht exklusives, nicht übertragbares, persönliches und beschränktes Recht auf Nutzung dieses Dokuments. Dieses Dokument ist ausschließlich für den persönlichen, nicht kommerziellen Gebrauch bestimmt. Das Copyright bleibt bei den Herausgebern oder sonstigen Rechteinhabern. Als Nutzer sind Sie nicht dazu berechtigt, eine Lizenz zu übertragen, zu transferieren oder an Dritte weiter zu geben.

Die Nutzung stellt keine Übertragung des Eigentumsrechts an diesem Dokument dar und gilt vorbehaltlich der folgenden Einschränkungen:

Sie müssen auf sämtlichen Kopien dieses Dokuments alle Urheberrechtshinweise und sonstigen Hinweise auf gesetzlichen Schutz beibehalten; und Sie dürfen dieses Dokument nicht in irgend einer Weise abändern, noch dürfen Sie dieses Dokument für öffentliche oder kommerzielle Zwecke vervielfältigen, öffentlich ausstellen, aufführen, vertreiben oder anderweitig nutzen; es sei denn, es liegt Ihnen eine schriftliche Genehmigung von DigiZeitschriften e.V. und vom Herausgeber oder sonstigen Rechteinhaber vor.

Mit dem Gebrauch von DigiZeitschriften e.V. und der Verwendung dieses Dokuments erkennen Sie die Nutzungsbedingungen an.

Terms of use

DigiZeitschriften e.V. grants the non-exclusive, non-transferable, personal and restricted right of using this document. This document is intended for the personal, non-commercial use. The copyright belongs to the publisher or to other copyright holders. You do not have the right to transfer a licence or to give it to a third party.

Use does not represent a transfer of the copyright of this document, and the following restrictions apply:

You must abide by all notices of copyright or other legal protection for all copies taken from this document; and You may not change this document in any way, nor may you duplicate, exhibit, display, distribute or use this document for public or commercial reasons unless you have the written permission of DigiZeitschriften e.V. and the publisher or other copyright holders.

By using DigiZeitschriften e.V. and this document you agree to the conditions of use.

Kontakt / Contact

[DigiZeitschriften e.V.](http://DigiZeitschriften.e.V.)

Papendiek 14

37073 Goettingen

Email: info@digizeitschriften.de

Keftiou = Crète ? Objections préliminaires

Claude Vandersleyen

Professeur émérite, Université Catholique de Louvain

Dans un tout récent article de D. Panagiotopoulos, on lit : «One century has now elapsed since the identification of Keftiu with Cretans»¹. L'auteur se réfère à Hall et à Vercoutter et note que déjà Brugsch, un demi-siècle plus tôt, avait suggéré cette identification. L'autorité sur laquelle s'appuie en dernière analyse la conviction, quasi universelle aujourd'hui, selon laquelle Keftiou se rapporte aux Crétois, est Jean Vercoutter et son ouvrage fondamental sur l'Égypte et le monde égéen préhellénique, paru en 1956². La certitude apportée par Vercoutter vient essentiellement de la tombe de Rekhmiré, vizir de Touthmosis III (vers 1450 avant J.C.). Sur une paroi de cette tombe, on voit une procession de personnages dont la physionomie, l'habillement et les objets qu'ils apportent font indiscutablement penser à l'Égée, plus précisément à la Crète. Cette scène est surmontée d'une ligne d'inscription dont Panagiotopoulos cite la traduction suivante : «The coming in peace by Keftiu chiefs and chiefs of the islands of the sea, humbly, bowing their heads down because of His Majesty's might, the king Menkheperre (Tuthmosis III)»³. Vercoutter, qui a étudié exhaustivement tous les textes et toutes les figurations concernant le terme Keftiou, écrit : «Les textes qui mentionnent [Keftiou] ne permettent pas de trancher avec certitude le débat sur son appartenance : asiatique ou préhellénique [c'est-à-dire égéenne]»; mais la tombe de Rekhmiré, écrit-il encore, «montre l'impossibilité de séparer Keftiou des îles de la Mer; or ces îles sont indiscutablement celles de la mer Egée»⁴.

Comme on le voit, l'argument fondamental qui établit les certitudes de Vercoutter est ce rapprochement du pays Keftiou et des îles. Mais il se fait que «la mer» est une traduction erronée de l'expression égyptienne «*ouadj our*» (*wꜥd wr*). Cette expression — littéralement «le grand vert» ou, mieux, «la grande verdure» — désigne la végétation luxuriante qui s'épanouit sur les deux rives du fleuve et dans le Delta grâce à l'inondation annuelle du Nil⁵. Les îles de *ouadj our* ne sont pas des «îles de la mer», mais «les îles du Delta», expression qui décrit bien l'extrême fragmentation du territoire due aux multiples bras du Nil, à leurs innombrables

¹ D. PANAGIOTOPOULOS, Keftiu in context : Theban Tombs-Paintings as a historical Source, *Oxford Journal of Archaeology* 20, 2001, 264. Je cite cet article parce que je l'ai lu très récemment, mais l'équation rappelée par l'auteur se retrouverait sous la plume de la plupart des spécialistes de l'Égée et de l'Égypte. À part le point précis qui sera envisagé ici, l'article de D. Panagiotopoulos est excellent. Le texte de Rekhmiré est donné en hiéroglyphes et en traduction française par VERCOUTTER, *o.c.* à la note qui suit, 57, doc. 9b.

² Jean VERCOUTTER, *L'Égypte et le monde égéen préhellénique. Étude critique des sources égyptiennes* (Du début de la XVIII^e à la fin de la XIX^e Dynastie), IFAO BdE 22, 1956.

³ Panagiotopoulos a omis, entre «islands» et «of the sea», l'expression «that are in the middle» (en égyptien *hryw-ib*).

⁴ VERCOUTTER, *o.c.*, successivement 183 et 117-118. Ces quelques mots résument un ouvrage de plus de 400 pages où toutes les explications nécessaires sont données.

⁵ J'ai démontré en détails le sens de *ouadj our* dans C. VANDERSLEYEN, *Ouadj our wꜥd wr Un autre aspect de la vallée du Nil*, Bruxelles, 1999.

dérivations et aux canaux. Puisque les Keftiou et les îles qui sont au milieu de *ouadj our* sont indissociables — Vercoutter y insiste à plusieurs reprises⁶ — il faut en conclure que le pays Keftiou ne se trouve pas nécessairement au milieu de la mer. En tout cas, l'argument de base utilisé par Vercoutter perd toute force et il est donc tout à fait insuffisant de le citer pour appuyer l'idée que le mot Keftiou désignerait la Crète.

Fort bien, me dit-on, mais l'argument le plus solide aujourd'hui pour identifier la Crète à Keftiou, c'est la base de statue trouvée dans le temple d'Amenhotep III (vers 1350 avant J.C.) à Kom el-Heitan, sur la rive gauche du Nil, en face de Louqsor⁷. C'est l'une des cinq bases rectangulaires retrouvées du côté nord d'une cour du temple et la mieux conservée. Chacune de ces bases présentait, au centre de la face avant, deux prisonniers liés dos à dos à un emblème portant les cartouches d'Amenhotep III. A partir de là commençaient, tant à droite qu'à gauche de l'emblème, des séries de cartouches topographiques surmontés du buste d'un prisonnier. La base qui concerne l'étude du terme Keftiou est appelée E_N par Edel, l'éditeur du document; c'est en effet la 5^e base du côté nord de la cour. La face avant de la base est inachevée à droite : elle ne comporte que deux noms, après quoi la pierre est restée intacte mais vide, y compris tout le flanc droit de la base; la ligne d'inscription qui, sur toutes les bases, surmonte l'alignement des cartouches topographiques, s'arrête aussi là où s'arrête l'alignement des toponymes. Ces deux seuls noms gravés à droite du centre sont Keftiou et Tinayou. A la gauche de l'allégorie centrale, il y a trois noms; puis, au-delà de l'angle, la série continue sur le côté gauche de la base avec neuf noms supplémentaires. D'après l'espace disponible après ces douze noms, il devait y avoir encore trois noms aujourd'hui disparus.

Les noms de villes ou de pays étrangers sont rendus en égyptien au moyen d'une écriture hiéroglyphique particulière appelée "écriture syllabique" ("group writing"). L'étude des toponymes de la base par divers savants compétents en cette écriture a donné des résultats assez cohérents; je donne ici les noms décryptés par Edel : Amnisos, Phaistos, Kydonia, Mycènes, Messène?, Nauplie, Cythère, Ilion ?, Cnossos, Amnisos une deuxième fois, et Lyktos. Certaines de ces identifications ont été contestées, mais l'orientation géographique générale de la liste est admise.

À l'époque où cette liste fut publiée, l'identification de Keftiou et de la Crète reposait essentiellement sur les recherches de Vercoutter dont les résultats ne donnaient pas une certitude au-delà de toute hésitation. La découverte de la base de Kom el-Heitan apportait donc enfin, espérait-on, le document-clé qui effacerait les quelques doutes subsistant à propos de l'équation Keftiou = Crète. La présence du mot Keftiou, à droite du centre de la base, fut perçue aussitôt comme étant en étroite correspondance avec la liste partant de l'autre côté du centre. On considéra Keftiou comme la "table des matières", "le titre général", de la liste de gauche. La découverte fut donc accueillie avec enthousiasme, voire avec soulagement, car c'était la solution longtemps désirée, enfin la preuve que Keftiou désignait la Crète. Une liste de noms

⁶ VERCOUTTER, *o.c.*, 59-60, 64, 134, 392, 405.

⁷ *Editio princeps* par ELMAR EDEL, *Die Ortsnamenlisten aus dem Totentempel Amenophis III.*, Bonn, Bonner Biblische Beiträge 25, 1966. Une photographie de la base (aujourd'hui détruite) est publiée dans J. STRANGE, *Caphtor/Keftiu. A new investigation*, Leyde, 1980, 22-23.

dont plusieurs étaient crétois, à proximité du mot Keftiou, en parfaite symétrie avec lui, ne pouvait être une coïncidence. Le fait que la partie droite de la liste était limitée à deux noms — Keftiou et Tinayou — et que cette limitation n'était pas un accident de conservation, mais un arrêt "authentique" du sculpteur ancien, a fait concevoir cet arrêt comme intentionnel, comme significatif, comme pour limiter volontairement la liste de droite aux deux noms qui résumaient ce qu'il y avait à gauche.

Cette conviction est aujourd'hui bien ancrée dans les esprits, mais elle n'est pourtant pas fondée. Il existe en effet une objection importante : dans aucune des bases de statue portant des listes topographiques, on ne constate un rapport entre la partie gauche et la partie droite des listes; jamais une moitié ne justifie l'autre moitié⁸. C'est vrai pour les quatre autres bases de Kom el-Heitan, sœurs de celle sur laquelle se lit Keftiou. Sans doute sont-elles moins bien conservées que la base E_N, mais on peut faire la même constatation pour des bases des règnes de Séthi I^{er} et de Ramsès II. La base du colosse assis de Ramsès placé à droite de l'entrée du temple de Louqsor présente même une anomalie semblable à celle de la base de Kom el-Heitan : le côté de la base qui est à gauche du spectateur n'est pas complète; après six noms, la liste s'arrête, mais la pierre est intacte; ce n'est donc pas un accident de conservation; le côté droit, lui, porte 18 noms⁹.

Pour en revenir à la base E_N de Kom el-Heitan, la présence de Keftiou, à droite, a conforté les déchiffreurs de la partie gauche dans leur identification des toponymes à des noms crétois ou grecs; et inversement, ces toponymes ont été considérés comme la confirmation que Keftiou est bien la Crète. Comme tous les toponymes ne sont pas crétois, mais que certains concernent la Grèce même, comme Mycènes par exemple, on a tenté de faire jouer à Tinayou le même rôle de "titre général". On a pensé notamment aux Danéens, donc au Péloponnèse¹⁰. Mais Tinayou est attesté ailleurs. Sur la base d'un colosse d'Amenhotep III usurpé par Ramsès II¹¹, Tinayou se trouve dans une série de noms appartenant tous au continent asiatique; le toponyme suit Tounip, Qadesh, Qatna, Ougarit et Pahyr (?). Tinayou apparaît déjà dans les *Annales* de Toutmôsis III, en l'an 42 : après avoir énuméré les profits du pillage de Tounip, de Qadesh et probablement du Naharina¹², le roi précise que Tinayou a fourni «un vase en argent en travail de Keftiou»¹³.

Rien n'invite, dans les documents, à situer Tinayou ailleurs qu'en Asie; et Tinayou est associé à Keftiou. Si l'on veut tenir compte de la liste de Kom el-Heitan, on peut supposer que la moitié gauche concerne les régions de l'Ouest et les deux

⁸ Cf. J. SIMONS sj, *Handbook for the Study of Egyptian Topographical Lists relating to Western Asia*, Leyde, 1937, 52, 135, XII ; 59-60, 144, XV ; 70-71, 155, XXII.

⁹ B. PORTER & R. MOSS, *Topographical Bibliography of Ancient Egyptian Hieroglyphic Texts, Reliefs and Paintings* II, Oxford, 1972, 304 (8) ; SIMONS, o.c., 70, 155, XXII, a-c.

¹⁰ Cf. par exemple W. HELCK, *Die Beziehungen Ägyptens und Vorderasiens zur Ägäis bis ins 7. Jahrhundert v. Chr.*, 2^e éd., Darmstadt, 1995, 24.

¹¹ PORTER & MOSS, o.c., II, 187 (583) ; SIMONS, o.c., 135, XII, a, 14.

¹² Les revenus du Réténou et du Djahy (régions de Syrie-Palestine proches de l'Égypte) sont une hypothèse de K. SETHE, *Urkunden der 18. Dynastie*, Leipzig, 1906-1909 (ci-après *Urk.*) IV, 731-732.

¹³ SETHE, *Urk.* IV 733, 5.

noms de la partie droite, deux régions asiatiques. Ce serait conforme aux habitudes égyptiennes en ce qui concerne l'orientation des parois des monuments¹⁴.

* * * * *

Ce qu'on vient de lire ci-dessus correspond à la documentation, sans hypothèses audacieuses. Nul n'est obligé d'y croire, mais une conclusion pratique doit néanmoins être tirée de ceci : il faut cesser de penser que l'équation Keftiou = Crète est *prouvée*. Il n'en est rien. On se souviendra que si Vercoutter n'a pas situé Keftiou dans la partie de l'Asie proche de l'Égypte — idée qui lui est souvent venue au cours de ses recherches¹⁵ — c'est essentiellement à cause de la conviction — qu'il partageait avec l'ensemble du monde savant — selon laquelle *ouadj our* désignait "la mer". Cette conviction a perdu tout fondement. La base de Kom el-Heitan, quant à elle, ne prouve rien : le lien entre le côté gauche et le côté droit n'existe que dans l'esprit de ceux qui veulent y croire. La base est plutôt favorable à une situation de Keftiou en Asie. C'est le moment de rappeler que, dans le *Décret de Canope*, document officiel de Ptolémée III (238 avant J.C.), rédigé en trois langues, le mot Keftiou¹⁶ est traduit en grec par Phénicie.

* * * * *

Le présent article semblera un peu court pour présenter aux collègues spécialistes de la Crète et du monde égéen ou de l'Égypte un bouleversement aussi important. Une démonstration détaillée du problème est en préparation, de même qu'un aperçu des principales conséquences de cette démonstration, mais l'ampleur de ce travail ne permet pas encore de prévoir avec précision quand l'article, ou même peut-être le livre, sur ce sujet paraîtra¹⁷. En attendant, il m'a paru urgent d'avertir les collègues de la fragilité de l'équivalence Keftiou/Crète¹⁸.

¹⁴ Précisons-le : les deux moitiés d'une base peuvent très bien porter des toponymes d'une même zone géographique, mais les noms énumérés sur un côté ne servent jamais à "confirmer" ceux qui sont énumérés sur l'autre.

¹⁵ VERCOUTTER, *o.c.*, spécialement, 189.

¹⁶ K. SETHE, *Hieroglyphische Urkunden der Griechisch-Römischen Zeit*, Leipzig, 1934, 131 (8). Le mot y est écrit non pas *kftiw*, mais, avec l'orthographe tardive, *kftt*. Ce document est donné en hiéroglyphes et traduction, avec commentaire, par VERCOUTTER, *o.c.*, 100, doc. 24 ; on le trouvera aussi dans VANDERSLEYEN, *o.c.*, 192, doc. 37.

¹⁷ Cet écrit abordera notamment la documentation sur le Réténou, Kaphtor et Kaptara.

¹⁸ Le présent article a été lu par mes collègues Driessen, Duhoux et Obsomer que je remercie ; je leur dois des remarques qui ont été très utiles à la mise au point de mon texte ; toutefois, les idées exprimées ci-dessus sont de ma seule responsabilité.